

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Katrine Laniel](#)

<https://www.cadre21.org/membres/2ff93e800501fd41697e001e>

Date d'obtention : 2023-11-13 15:10:42

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Lorsque les intervenants du milieu scolaire sont informés d'une situation de sextage, plusieurs éléments sont à prendre en considération pour que l'intervention soit effectuée de façon adéquate. Tout d'abord, lorsque nous sommes prévenus d'une situation de sextage, la dénonciation doit provenir d'un élève fréquentant l'école et la situation doit avoir des répercussions à l'interne. Nous allons commencer une trousse sexto lorsqu'un élève nous informe qu'une photo a été envoyée et/ou reçue. Nous allons questionner les personnes impliquées en suivant le questionnaire de la trousse. Chaque personne impliquée doit être interrogée par un intervenant de l'école afin de prendre leur version des faits. Lorsque nous en arrivons à la personne ayant envoyé les photos, nous devons confisquer le cellulaire, le placer dans un sac scellé, conçu à cet effet. Ensuite, nous appelons le corps policier associé à notre région afin que la situation soit prise en charge. Si cela est un cas de récidive, une enquête policière sera entamée, car cela représente un geste malveillant.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Tout d'abord, nous avons un rôle important à jouer, en tant qu'intervenants, afin que la situation soit prise en charge rapidement. Nous devons travailler en étroite collaboration avec la direction de notre établissement ainsi que le corps de police afin de conserver l'intégrité physique et psychologique des personnes impliquées dans un cas de sextage. Nous ne sommes pas mandataires du service de police, mais la collaboration entre nous est essentielle. Nous devons demeurer une figure de référence auprès du jeune et conserver notre lien de confiance. Nous démarrons une trousse lorsqu'une victime ou lorsque l'agresseur, jeunes qui fréquentent notre établissement scolaire, nous informe de la situation. Par contre, lorsqu'un parent nous partage cette information, nous devons le référer au service de police de la région. Si nous entamons une trousse sexto et que le jeune ne collabore pas, nous appelons le corps de police associé à notre établissement scolaire afin qu'il poursuive l'intervention. Lorsqu'un acte malveillant est effectué, nous ne remplissons pas une grille d'évaluation, nous confisquons le cellulaire et nous appelons le service de police pour la suite. Si un adulte est en possession de photo de mineur de notre école, nous effectuons une trousse sexto, le cellulaire doit être confisqué et une plainte policière pourra être effectuée auprès de l'adulte en question.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

En tant qu'intervenants, nous devons suivre les étapes afin que la situation soit effectuée convenablement, car l'intégrité des jeunes est en jeu. Nous devons les accompagner lors de ces moments difficiles et délicats, car cela peut être relié à un geste impulsif ou malveillant. Nous devons donc cibler la nature du geste afin d'intervenir adéquatement. Dans certains cas, nous devons entamer une trousse et dans d'autres nous devons référer au service de police. Nous sommes des personnes significatives aux yeux des jeunes et qu'il est d'autant plus important de conserver notre lien thérapeutique avec les élèves impliqués dans ce genre de situation. Tous ces questionnements sont importants afin d'effectuer une intervention sans faille afin d'assurer une prise en charge rapide et limiter la propagation des photos à nature sexuelle.